

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le dix juillet à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Gilles GUILBOT.

Nombre de Membres :

Afférent au Conseil Municipal : 15

En Exercice : 14

Date de Convocation : 3 juillet 2020

Présents : 13

Présents : Gilles GUILBOT, Aristide ARDOUIN, Jean-Pierre BON, Quentin GROUSSET, Léa BERNARDEAU, Cyril ROBERT, Carole GIRAUD, Annabelle JARRIAU, Jocelyne YAHIA, Martin MASSOUF, Brigitte PALAGONIA, Vanessa BARON, Alexandre VEILLON.

Excusés : Ismaël BOUCHER donne pouvoir à Gilles GUILBOT.

Secrétaire de séance : Monsieur Martin MASSOUF est élu secrétaire de séance à l'unanimité, et déclare accepter cette fonction aux charges de droit.

➤ **Approbation du compte rendu de la dernière réunion** : Le compte rendu du Conseil Municipal du 24 juin 2020 n'a fait l'objet d'aucune remarque, il est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

- Désignation des délégués des conseils Municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux
- Intervention reprise café
- Délibération projet incendie
- Questions diverses

Désignation des délégués des conseils Municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux :

- DELEGUES TITULAIRES :

Quorum 8

Ont obtenu : GUILBOT Gilles : 14 voix

BON Jean-Pierre : 14 voix

MASSOUF Martin : 14 voix

Ayant obtenu la majorité absolue, Monsieur GUILBOT Gilles, BON Jean-Pierre et MASSOUF Martin ont été proclamés délégués titulaires

- DELEGUES SUPPLEANTS :

Ont obtenu : PALAGONIA Brigitte : 14 voix

ROBERT Cyril : 14 voix

VEILLON Alexandre : 14 voix

Ayant obtenu la majorité absolue ils ont été proclamés délégués suppléants.

Intervention reprise café du Centre :

Monsieur Le Maire donne la parole à Mr JAMAIN Alexis pour exposer son projet de reprise du café du centre en projetant de créer une épicerie vrac, bar, restaurant.

Mr JAMAIN a commencé par une présentation brève et successive de son cursus ainsi que de son expérience professionnelle dans le domaine, il a ensuite fait un état des lieux de la situation et des commerces de même type dans le secteur.

Il a ensuite exposé son projet sur plusieurs axes :

- Créer un lieu de rencontre, chaleureux ouvert aux familles
- Créer un réseau artisanal grâce à l'épicerie (vrac, bio, produits locaux, cadeaux...)
- La création d'un marché
- La mise en place de commandes de paniers de produits locaux
- Organiser des événements familiaux et associatif
- Proposer des services (dépôt de pain, gaz, colis, journaux...)
- Proposer une formule repas le midi et plat à emporter le soir
- Organiser des soirées à thème (soirée plancha, paëlla, concerts,)

Pour cela, Mr JAMAIN a présenté un questionnaire afin de sonder les habitants de la commune sur leurs attentes d'un commerce de proximité.

Monsieur le Maire remercie Mr JAMAIN de sa présentation et l'informe qu'une décision sera prise lors d'une prochaine réunion de Conseil Municipal.

Délibération avis défense incendie La Vergne :

Monsieur le maire rappelle que lors de la dernière réunion du Conseil Municipal il avait été évoqué la mise en place d'une défense incendie à la Vergne au carrefour de la rue « du Lavoir et du Retail ». L'assemblée décide de proposer l'acquisition d'une partie de la parcelle (environ 250 m²) à la famille FLEURY. En effet, les quatre autres citernes souples de 120 m³ de la défense incendie de la commune ont été installées sur des terrains achetés par la commune.

Les propriétaires nous ont adressé un courrier en date du 1^{er} juillet donnant leur accord pour la vente d'une partie de la parcelle A 219. Bien entendu la commune va prendre à sa charge les frais de géomètre. Après consultation des géomètres le mieux disant est :

	Alpha Géomètre	SELARL Céline METAIS
Prix HT	740 €	772 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- **donne** son accord pour l'acquisition d'une partie de la parcelle de terrain cadastrée A 219, d'une surface approximative de 250 m², appartenant à la famille FLEURY;
- **dit** les frais de géomètre (Alpha Géomètre 740 € HT) seront pris en charge par la Commune ;

Questions diverses :

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commission Voirie et bâtiment s'est réunie le vendredi 3 juillet 2020 pour faire un état des lieux de la voirie communale et la commission fête et cérémonie s'est également réunie pour préparer l'apéritif de remerciement aux bénévoles des masques.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que nous avons reçu plusieurs devis pour la création d'un site internet et de l'installation d'une climatisation dans la salle de motricité.

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une réunion de préparation pour la prochaine organisation de l'Inter-Villages programmé le dimanche 28 août 2021 a eu lieu récemment.

Des réunions de commissions pour préparer cet événement débiteront à la prochaine rentrée (septembre, octobre 2020). Chaque village intéressé à cette manifestation doit pouvoir proposer 2 personnes par commission, qui sont au nombre de 4 : Administrative et financière / Logistique / Jeux / Intendance. Des membres du Conseil municipal se sont portés volontaires : Alexandre VEILLON, Cyril ROBERT, Vanessa BARON, Brigitte PALAGONIA, Martin MASSOUF, Aristide ARDOUIN et Annabelle JARRIAU. Un mail va être envoyé aux Présidents d'association.

La prochaine réunion est fixée au mercredi 29 juillet 2020.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.